



13 novembre 2019

Info Flash CCAS



Info Flash FNME CGT

La CFE-CGC préfère pointer les choix de gestion plutôt que de lutter pour que les employeurs paient à la CCAS ce qu'ils lui doivent !

Dans une communication, la CFE-CGC s'insurge d'un emprunt de trésorerie effectué par la CCAS auprès d'organismes bancaires à hauteur de 10 millions d'euros. C'est rapidement oublier que ce type d'emprunt à très court terme est régulièrement utilisé pour éviter les creux de trésorerie et pouvoir payer les salaires notamment...

Mais là où cette dénonciation devient scandaleuse c'est que la CFE-CGC s'insurge contre un prêt, mais ne dit mot sur les 11 millions d'euros que nous devons les employeurs sur la restauration méridienne ou les 5 millions des Indemnités Journalières de Sécurité Sociale...

Dès qu'il faut se battre contre les employeurs, la CFE-CGC est aux abonnés absents comme d'habitude et préfère dans un contexte électoraliste taper sur la FNME CGT. Mais la question de fond est : qu'a fait la CFE-CGC suite à la baisse drastique du financement des activités sociales à hauteur de 100 millions d'euros ? La réponse est... rien !

Il est facile de critiquer les actes de gestion quand son postérieur est confortablement assis dans son fauteuil en cuir, payé par les employeurs...

Pour ce qui est du départ en vacances, le choix effectué par le conseil d'administration de la CCAS montre que pour toutes les catégories socioprofessionnelles dans les IEG le taux de départ en vacances est identique. Alors que dans le monde classique, y compris les CE gérés par la CFE-CGC, les cadres sont deux fois plus nombreux que les autres catégories socioprofessionnelles à partir en vacances... Est-ce cela la justice sociale et la solidarité ?

C'est là toute la différence entre égalité et équité, mais pour cela il faut en comprendre le sens politique. Ce qui est difficile quand on est biberonné au néolibéralisme...

Montreuil, le 13 novembre 2019

#FédérerLesÉnergies

www.fnme-cgt.fr



[Cliquez sur l'image ou ici](#)

